**ARRÊTÉ PORTANT ABAISSEMENT D’ÉCHELON**

***(le cas échéant : ET radiation du tableau d’avancement)***

**De Monsieur *(ou Madame) … (Grade)***

(Sanction du 2ème groupe)

***Les mentions en italiques constituent des commentaires destinés à faciliter la rédaction de l’arrêté. Ils doivent être supprimés du contrat définitif.***

Le Maire *(ou le Président)* de...

Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L. 533-1,

Vu le décret n° 89-677 du 18 Septembre 1989 relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux,

***Le cas échéant, en cas de sanction complémentaire :***

*Vu l’arrêté en date du … fixant le tableau d’avancement au grade de … pour l’année … ;*

Considérant qu'il est reproché à Monsieur *(ou Madame)* … d'avoir commis (*préciser les faits constitutifs de la faute*) ... ***OU*** d'avoir manqué à l'obligation de ...,

Considérant que Monsieur *(ou Madame)* … a été informé*(e)* par lettre du … de son droit à communication de son dossier et de la possibilité de se faire assister par un ou plusieurs conseils de son choix,

Considérant que Monsieur *(ou Madame)* … a eu communication de son dossier le…,

Vu l'avis motivé émis par le Conseil de discipline le ... et proposant ...,

Considérant soit que la sanction proposée par le Conseil de discipline sanctionne comme il convient les faits reprochés à Monsieur *(ou Madame)* *…* ***OU*** *que la sanction proposée par le Conseil de discipline apparaît trop sévère compte tenu des faits reprochés à Monsieur (ou Madame) …* ***OU*** *que la sanction proposée par le Conseil de discipline ne sanctionne pas assez sévèrement Monsieur (ou Madame) … en raison des faits qui lui sont reprochés.*

**ARRÊTE**

**Article 1er**

Un abaissement d'échelon à l'échelon immédiatement inférieur à celui détenu par l'agent, sanction du 2ème groupe figurant à l'article L. 533-1 du code général de la fonction publique, est infligée à Monsieur *(ou Madame)* … , grade ... à la date du ...

***Rappel :***

*La radiation du tableau d'avancement peut également être prononcée à titre de sanction complémentaire d'une des sanctions des 2ème et 3ème groupes :*

***Le cas échéant, si l’autorité souhaite infliger une sanction complémentaire :***

*La radiation du tableau d'avancement, sanction du 2ème groupe figurant à l'article 89 de la loi du 26 Janvier 1984 modifiée, est également infligée à Monsieur (ou Madame) ..., comme sanction complémentaire.*

**Article 2**

A cette même date, la situation administrative de Monsieur *(ou Madame)* … est établie de la manière suivante : grade : ..., échelon : ..., ancienneté *(l'ancienneté acquise dans l'échelon précédent est conservée)* : ..., Indice Brut : ..., Indice Majoré : ...,

***Le cas échéant en cas de sanction complémentaire :***

*Monsieur (ou Madame) ... est également radié(e) du tableau d’avancement au grade de … fixé par l’arrêté du …*

**Article 3** :

Cette *(ou ces)* sanction*(s)* inscrite*(s)* au dossier de l'agent pourra *(ou pourront)* en être effacée*(s)* sur sa demande, au bout de dix ans, si aucune nouvelle sanction disciplinaire n'intervient dans ce délai.

**Article 4 :**

Le Directeur Général des Services *(ou la secrétaire de mairie, le Directeur…)* est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur *(ou Madame)*...

**Article 5 :**

Le Maire *(ou le Président)* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif d’Amiens dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l’application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 6**:

Ampliation du présent arrêté sera transmise au Président du Centre de Gestion et au comptable de la collectivité.

Notifié à l'agent le : Fait à ..., le ...

(date et signature) Le Maire *(Le Président)*,